

perd. Pense-t-on, en famille, aux anniversaires des baptêmes ? Fait-on encore, comme jadis, célébrer un service pour l'anniversaire des défunts ?

Le crucifix est-il au salon, à la place d'honneur ?

Habitudes paroissiales

Que faire pour réagir contre la détestable habitude qu'ont les hommes, dans certains pays, de sortir pendant le sermon ou de rester dehors pendant les convois ?

Pourquoi tant de nos amis chrétiens négligent-ils d'assister aux offices du dimanche et se contentent-ils d'une messe basse ? Est-on fidèle, comme autrefois, à *offrir le pain bénit* de temps à autre ?

A-t-on soin, comme jadis, de faire bénir *un cierge* le jour de la Chandeleur et de le conserver religieusement au logis avec le *rameau bénit* de Pâques fleuries et avec le flacon d'*eau bénite* dont on doit renouveler la provision chaque année et de préférence le Samedi-Saint à la sacristie de la paroisse ?

Pourrait-on s'imposer la nécessaire pénitence de ne plus parler haut à l'église aux cérémonies des mariages ? etc., etc.

Voilà une rapide cueillette, mais l'on pourrait aisément continuer et compléter jusqu'à en faire un volume.



PHILIPPINES : *Catholicisme et Protestantisme*. Sous la domination espagnole, l'exercice du culte catholique était régi aux Philippines par un concordat. Le Saint-Siège abandonnait la nomination des évêques au gouvernement espagnol, qui, en retour, accordait les subventions nécessaires pour l'entretien des édifices du culte et celui du clergé. Le budget du culte était au minimum : il n'y avait que cinq diocèses pour sept millions de catholiques, en sorte qu'en dehors de Manille et de son voisinage, les institutions de caractère religieux (Séminaires, orphelinats, asiles, etc.), étaient à peu près inexistantes, et une grande partie de la population était privée de toute assistance religieuse.

La conquête des Etats-Unis, en supprimant le concordat, a mis, jusqu'à un certain point, les dépenses du culte à